

Aunilec : 20 ans et toujours sur la bonne fréquence

Partis de rien il y a vingt ans, les dirigeants de la société Aunilec peuvent aujourd'hui afficher un joli bilan. La société, qui compte onze salariés, est spécialisée dans la fabrication de matériel électrique de secours. Elle rivalise avec de grands groupes. Visite éclair.

• LE 29/03/2019 A 05:00



L'entreprise est née à Hauconcourt avant de s'enraciner sur la zone économique Bellevue, à Guénange. C'est ici que sont fabriqués les matériels de secours électrique. Photo RL /Julio PELAEZ

Quand les dirigeants d'une société mosellane vous disent qu'ils rivalisent avec de grands groupes comme Schneider Electric, Legrand ou Socomec, vous vous dites qu'il y a forcément une histoire à gratter. Quand, en plus, ces mêmes dirigeants vous racontent qu'ils sont partis de rien il y a vingt ans, et qu'ils font vivre depuis une bonne dizaine de personnes, vous dites carrément : banco !

Autodidactes mais visionnaires

Cette aventure entrepreneuriale, c'est celle vécue par Mario Nicolo et Jean-Jacques Aubertin. Pour ces deux commerciaux de formation, rien n'était écrit d'avance. « Le fait est que la société qui nous employait autrefois a été démantelée. On s'est retrouvé au chômage mais nos anciens clients nous rappelaient tout le temps. Le besoin était là mais plus les solutions. On a sauté le pas et monté notre société », témoignent-ils.

Ensemble, ils créent Aunilec, contraction de Aubertin, Nicolo électricité. Le cœur de métier ? « Les appareils de secours électrique et les solutions d'économie d'énergie. Nos produits phares sont les onduleurs, les chargeurs de batterie et les économiseurs d'énergie ».

Les produits s'adressent aux industriels, aux centres commerciaux, aux grandes entreprises, aux hôpitaux, aux collectivités... Bref partout où l'alimentation électrique est nécessaire quoi qu'il arrive.

Dans les années 2000, la vague du solaire photovoltaïque permet à Aunilec développer le marché des onduleurs. « Nous sommes montés à 14 salariés... » Le souffle retombe quand l'État met un moratoire sur le rachat de l'électricité. Depuis, la société a externalisé la fabrication de certains appareils en Italie pour gagner sur les prix sans renoncer à la qualité. C'est le deal.

Actuellement, la loi européenne qui oblige les entreprises à maîtriser leur consommation d'énergie est favorable à l'activité de la PME. Mais c'est sur le plan de la maintenance des systèmes et du SAV qu'Aunilec se démarque. « C'est l'atout de la proximité et puis nous avons un stock de matériel important ».

Actuellement, la société cherche un chef d'atelier et un commercial. Prochainement, il faudra former une nouvelle secrétaire comptable. Joyeux anniversaire !